



Tableau des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m ²)
1	Voie douce	Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine	1603
2	Voie douce	Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine	2329
3	Voie douce	Commune	610
4	Espace vert	Commune	15787
5	Aménagement de voirie	Commune	7523

ZONE OU SECTEUR

- Zone UA
- Secteur UAa
- Zone UX
- Secteur UXa
- Zone 2AUZ
- Zone A
- Secteur Az
- Secteur Azh
- Zone N
- Secteur Na
- Secteur Ne

PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L151-11 du CU
- Bande d'inconstructibilité
- Enveloppe d'alerte de zones humides de classe B
- Protection autour du silo

Éléments protégés au titre du L113-1 du CU

- Espace boisé classé

Éléments protégés au titre des L151-19 et L151-23 du CU

- Perspective visuelle remarquable
- Patrimoine bâti remarquable
- Ensemble de patrimoine bâti à mettre en valeur
- Cours d'eau, mares et plans d'eau
- Espace paysager
- Alignement d'arbres et haie

Éléments à conserver au titre du L151-38 du CU

- Cheminement à conserver

Autre information

- Risques technologiques liés à l'établissement GRT GAZ : Seuil des effets irréversibles
- Bande d'inconstructibilité de 75 m de l'axe de la RD619

Département de SEINE-ET-MARNE

Commune de LIMOGES-FOURCHES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 6b : plans de zonage au 1/2000e

Version de Février 2022

Révision du PLU
Document arrêté le : 25 mars 2022
Document approuvé le :

IngESPACES
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
TEL : 01 64 61 86 24

